



FEDERATION NATIONALE DES PECHEURS PLAISANCIERS ET SPORTIFS DE FRANCE

La FNPPSF : Pourquoi adhérer ?

BP14
29393 QUIMPERLE
TEL/FAX : 02 98 35 02 81

La FNPPSF défend ce à quoi vous tenez !

La mer est un espace de liberté très convoité, au point que ce milieu fragile est parfois maltraité, surexploité et mis en péril. Afin de conserver et de préserver cet espace, de défendre les libertés et les droits de navigation, de continuer à garantir l'accès à la mer, la FNPPSF doit s'engager et se mobiliser sur tous les fronts : la défense de nos libertés, de nos droits de navigation et d'accès à la mer ; la promotion de la plaisance et de toutes les pêches de loisir en mer : à pied, du bord ou en bateau ; la protection de la faune et de la flore, du littoral, de l'environnement et du cadre de vie ; le maintien et l'amélioration de notre sécurité ; une gestion maîtrisée de l'exploitation des ressources marines ; la volonté de participer à toutes les discussions, à toutes les décisions et à toutes les actions concernant la pêche en mer de loisir et la plaisance en général.

Mais tous ces combats, toutes ces actions, ne peuvent être menés que si nous dressons un front commun et uni. Chaque adhésion, chaque nouveau membre, nous donne un poids et une force supplémentaire pour faire valoir nos droits et établir un nouveau modèle de pêche durable, dans le respect des traditions. Votre participation et votre soutien comptent ! C'est avec vous que nous pourrions évoluer vers cet idéal.



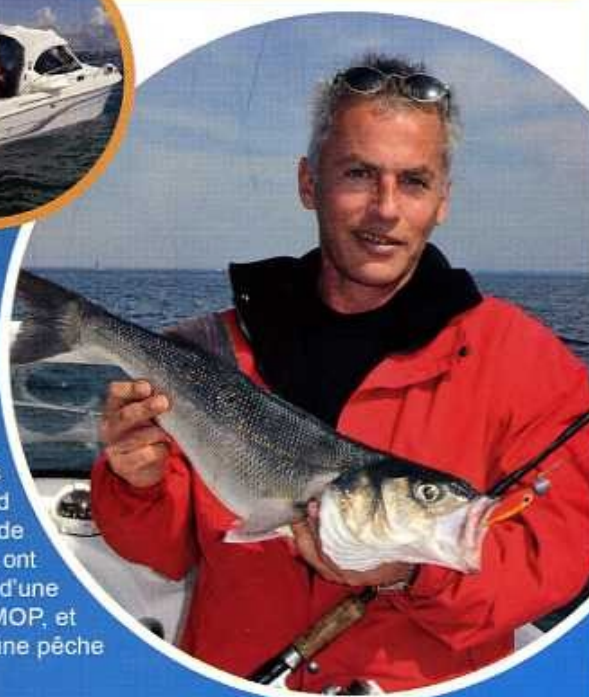
En quelques mots...

Créée en 1972, la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers (FNPP) devient en 1996 la FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France).

Présente sur l'ensemble des côtes françaises et représentant à ce jour plus de 150 associations et plus de 20 000 adhérents, la FNPPSF a vocation à rassembler toutes les catégories de pêcheurs de loisir en mer : les pêcheurs plaisanciers qui possèdent un bateau bien sûr, mais aussi les pêcheurs à la ligne du bord, les pêcheurs à pied, les pêcheurs confirmés et les plus novices. La FNPPSF a pour rôle essentiel de promouvoir la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes et la plaisance en général.

LA CHARTE DE LA MER

Suite au Grenelle de l'environnement, un comité opérationnel (COMOP 12) a été mis en place pour concrétiser les différentes orientations et pistes de réflexion retenues. La Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) et de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM), regroupées au sein de leur Confédération nationale (CNPPM), ont milité fortement pour être présentes à la table des négociations et ont réussi à se faire entendre à force de persévérance, grâce à votre soutien. Les représentants des pêcheurs récréatifs ont pu s'exprimer avec les autres fédérations représentatives sous l'égide du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance présidé par Gérard d'Aboville, et de nombreuses propositions faites par la FNPPSF depuis de nombreuses années ont finalement été prises en compte. Ces négociations ont abouti à l'élaboration d'un projet commun d'envergure : la mise en chantier d'une « Charte de la Mer », proposée par Jérôme Bignon, responsable du COMOP, et s'articulant autour de quatre axes principaux, qui posent les fondations d'une pêche plus respectueuse et durable :



1.

Le marquage d'une nageoire pour les poissons les plus couramment pêchés par les pêcheurs plaisanciers de manière à en interdire la vente.

2.

Le principe d'une période de repos biologique pour les espèces menacées ou très ciblées.

3.

La lutte accrue contre le braconnage avec, entre autre, une augmentation significative des peines « plancher » et une confiscation du bateau ou du véhicule en cas de récidive et la mise en place d'une convention contre la vente illicite des produits de la mer dans tous les départements littoraux.

4.

Le renforcement de l'information et de la sensibilisation sur le terrain, avec, en corollaire, une meilleure représentation des fédérations de pêcheurs plaisanciers auprès des pouvoirs publics (comité de suivi).

PLAISANCE



Susciter l'engouement

Promouvoir et faire découvrir la pêche de plaisance est essentiel pour que ce loisir continue de susciter l'engouement dans les années à venir et pour les générations futures. C'est dans ce souci de partage et d'échange que la FNPPSF souhaite s'ouvrir à de nouveaux publics, pour leur communiquer cette même passion qui nous anime.

Salons

La FNPPSF est présente sur tous les grands salons qui concernent la plaisance et la pêche de loisir. Ces manifestations sont pour nous une occasion unique de vous rencontrer, de présenter la Fédération, mais aussi de dialoguer, d'entendre vos préoccupations et vos souhaits. Les salons nous permettent aussi de rencontrer les différents acteurs du nautisme (Ministères, associations, entreprises, industries...), de confronter nos visions, de les alerter sur certaines problématiques, d'élaborer des axes communs de travail et de mutualiser nos efforts pour les concrétiser.

Sensibiliser le jeune public

Initier les enfants à la pêche en mer, leur faire découvrir ce loisir en contact direct avec la nature, ce bonheur qui succède à l'observation, à la recherche, à l'attente, à la persévérance, mais aussi leur apprendre que ce plaisir ne se fait pas sans responsabilités... Tel est le message que transmet la FNPPSF au jeune public. La FNPPSF organise donc régulièrement des interventions dans les collèges et lycées et des ateliers de formation à la pêche, par le biais de ses nombreuses associations. Il s'agit d'enseigner aux enfants et aux jeunes les techniques de pêche et les gestes essentiels de sécurité, mais aussi de les sensibiliser au respect de l'environnement et à la réglementation en vigueur. Cette démarche s'avère cruciale pour sauvegarder le milieu marin, sa beauté, sa diversité, car les enfants d'aujourd'hui seront les pêcheurs de demain...

ENVIRONNEMENT



Nous autres plaisanciers et pêcheurs en mer sommes avant tout des acteurs attentifs, qui observons sans cesse notre environnement. La raison en est simple : cette qualité est à la base de la pratique de notre passion. Avec le temps et l'expérience, nous aiguïsons nos connaissances et notre conscience de la fragilité du milieu marin. Nous sommes donc au premier plan pour participer à la protection de l'environnement et être les propagateurs de bonnes pratiques. Notre présence au bord de l'eau, ou sur l'eau, permet de sensibiliser les nouveaux venus qui ne connaissent pas bien le milieu marin.

Repos biologique

En 2000, notre fédération déposait déjà un manifeste auprès des instances européennes visant à protéger le bar pendant la période de reproduction. Depuis, cette idée a fait son chemin. De nombreux pêcheurs professionnels y sont aujourd'hui eux aussi favorables. Nous tenons, par ailleurs, à saluer l'initiative de quelques grands distributeurs consistant à ne plus commercialiser certaines espèces pendant la période concernée. Devant le silence des pouvoirs publics, la FNPPSF a décidé lors de son dernier comité directeur de s'engager sans attendre la mise en place des mesures que nous continuons à réclamer. La FNPPSF appelle donc tous ses adhérents et tous les pêcheurs plaisanciers sportifs ou récréatifs à respecter un repos biologique pendant la période de reproduction pour toutes les espèces marines en danger ou pêchées de façon intensive.

Plaquette "Respectons les tailles"

La FNPPSF s'engage aussi pour le respect des tailles de capture, ce qui nous paraît essentiel pour sauvegarder la ressource et la biodiversité marine. La Fédération a d'ailleurs lancé une grande campagne d'information sur les tailles minimales, avec un affichage dans tous les lieux de vente et sur tout le littoral.

SECURITE



La sécurité : l'affaire de tous...

La sécurité, votre sécurité, est notre préoccupation de tous les jours.

Nous avons fini par obtenir la gratuité de la VHF et ainsi participé à sa généralisation. Nous avons demandé la simplification et l'intégration du certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR) dans le permis côtier ; dans sa forme actuelle ce permis dissuade bon nombre d'entre vous de s'équiper d'une VHF, équipement pourtant crucial pour la sécurité en mer.

Nous avons activement participé à la simplification des textes concernant le matériel de sécurité (D240). L'expérimentation est en cours. Nous sommes à votre écoute et vos remarques alimentent notre réflexion pour nos actions à venir.

La réforme des permis de conduire les bateaux à moteur et notamment la prise en compte du tissu associatif et de nos formateurs bénévoles font aussi partie des acquis dont nous pouvons être fiers. Nous allons ainsi pouvoir continuer nos actions de sensibilisation et de formation sur la sécurité en mer.

Le dossier concernant l'élimination des moyens pyrotechniques à l'étude depuis trop longtemps doit être repris et clarifié. Les choses n'avancent pas aussi vite que nous le souhaiterions. Nous allons poursuivre nos actions pour que ce dossier aboutisse au plus vite...

Notre guide sur les bonnes pratiques contient une multitude de petits conseils qui pourront peut-être vous sauver la vie. Procurez-vous le vite et essayez de suivre nos recommandations... avant qu'il ne soit trop tard.

Informez, simplifiez et responsabilisez pour que la sécurité devienne l'affaire de tous... tel est notre objectif.

Guide des Bonnes Pratiques



Le Guide des Bonnes Pratiques :

Un mode d'emploi pour une pêche récréative plus sûre et soucieuse de l'environnement

Pendant tout l'été, la FNPPSF a organisé une vaste campagne d'information sur tout le littoral, avec la distribution de 200 000 exemplaires gratuits de son Guide des Bonnes Pratiques. Cette opération, qui a reçu le soutien de nombreux Conseils généraux et du Conseil régional de Loire Atlantique, a pour objectif de sensibiliser les pêcheurs plaisanciers occasionnels à des habitudes de pêche sûres, durables et respectueuses de la biodiversité. Ce Guide des bonnes pratiques, truffé de bons conseils et de petites précautions à observer, est distribué par les Comités départementaux du tourisme de la Manche, du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan. Un carnet de route indispensable pour bien préparer ses excursions de pêche, qu'elles soient à pied, en bateau ou du bord...



Pêche Plaisance, la revue de tous les plaisanciers

Revue officielle trimestrielle de la FNPPSF, Pêche Plaisance est une mine d'informations pour tous les pêcheurs en mer et les plaisanciers. Elle aborde de nombreuses thématiques : les actualités nationales et régionales, des reportages sur les différents types de pêche, des conseils techniques, des astuces pratiques, le point sur la législation, la vie des ports et des gens de mer... Ce bulletin d'information vous tiendra au courant des dernières nouveautés, des différentes avancées, et vous donnera toutes les clés pour approfondir vos connaissances et découvrir de nouvelles choses. La façon la plus simple pour vous abonner est d'adhérer à une association affiliée à la FNPPSF. Vous pouvez consulter la liste des associations en cliquant sur la rubrique « Les associations » sur notre site www.fnppsf.fr. Dès la réception de votre cotisation, vous recevrez régulièrement votre revue à votre domicile. Vous pouvez aussi adhérer individuellement ou souscrire un simple abonnement en nous envoyant un email. Vous recevrez régulièrement Pêche Plaisance dès sa date de parution, tous les trimestres.

PLAISANCIERS NAVIGATEURS : La FNPPSF se bat aussi pour vous !



La FNPPSF s'est beaucoup battue pour la pêche de loisir en mer, nous n'oublions pas pour autant tous les autres plaisanciers. Nous comptons, en effet, parmi nos membres de nombreux passionnés de voile récréative et de croisières. La FNPPSF a pour vocation d'aider et de défendre tous les plaisanciers, navigateurs ou pêcheurs, notamment sur les aspects liés à l'environnement, la sécurité et la navigation. La Fédération se mobilise ainsi pour améliorer le fonctionnement des CLUP (Comité local des usagers permanents des installations portuaires) et des conseils portuaires et proposer des solutions aux problèmes de fonctionnement et de gestion des zones portuaires : places dans les ports et aires de carénage insuffisantes, pression des gestionnaires et des administrateurs, services de traitement des eaux usées et de récupération des déchets inappropriés... La FNPPSF vous épaula et se bat aussi à vos côtés pour voir se développer de nouvelles infrastructures et de nouvelles pratiques adaptées dans le cadre d'un développement harmonieux et durable. Trois commissions ont été spécialement créées pour répondre à ces problématiques : une commission « environnement », une commission « sécurité » et une commission « gestion des infrastructures portuaires ». Navigateurs, plaisanciers pêcheurs ou pêcheurs plaisanciers, la FNPPSF est à votre écoute et défend vos intérêts.

NOS PARTENAIRES

LE CSNPSN

Le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques est une entité importante, consultative, mais une force de proposition, une antichambre où les dossiers sont peaufinés puis remontés vers les ministères concernés. Au travers de la Fédération, vous êtes présents dans chacune de ses commissions. Notre président est membre à part entière du CSNPSN et préside la Commission Pêche.

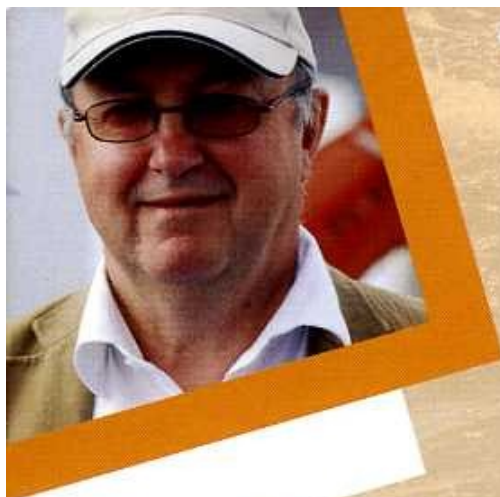
LA CONFEDERATION CNPPM

Pourquoi cette nouvelle confédération ? Pendant de nombreuses années les deux fédérations qui s'occupent de pêche en mer en France cultivaient leurs différences et leurs rivalités. Aujourd'hui, nous avons décidé de travailler ensemble, d'identifier nos convergences pour mieux vous défendre et avoir ainsi plus de poids sur les dossiers. Les deux fédérations se sont unies dans cette Confédération Nationale de la Plaisance et de la Pêche en Mer. Les résultats sont déjà tangibles, au point que d'autres fédérations concernées par les loisirs marins se rapprochent aujourd'hui de la CNPPM.

LA FIN

La Fédération des industries nautiques (FIN), dont la FNPPSF est membre partenaire, a pour missions principales de défendre, représenter et promouvoir tous les métiers du secteur nautique français, sur le territoire national et à l'étranger. Créée en 1964, la FIN compte aujourd'hui 750 adhérents, auxquels elle apporte conseils et soutien sur le plan juridique, social, économique et technique. La FIN a également un rôle d'information auprès du grand public, notamment pour ce qui concerne l'évolution des tendances du marché, mais aussi de tous les événements qui contribuent au développement et à la pratique des activités nautiques.





« Nous espérons que la lecture de cette petite plaquette vous aura apporté les informations que vous souhaitiez ; vous voilà peut-être maintenant convaincu comme nous de la nécessité d'une démarche collective. Ne laissez pas vos questions, vos doutes et vos inquiétudes sans réponses. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à consulter notre site fnppsf.fr, à nous écrire ou à nous rendre visite.

Nous avons besoin de vous mais vous avez aussi besoin de nous...

Rejoignez-vous avant qu'il ne soit trop tard, avant que la mer ne soit devenue une vaste étendue d'eau salée, polluée et désertique. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire valoir nos droits et nos valeurs, plus nous pourrons nous faire entendre...

Merci de votre soutien. A bientôt... »

Jean Kiffer, Président de la FNPPSF

A quoi servira votre cotisation de 11 euros ?

Seule ressource financière de la Fédération, les cotisations permettent de couvrir le fonctionnement administratif et de représentation de la FNPPSF : 5 euros sont alloués au secrétariat, à l'envoi de courriers, aux déplacements divers, aux frais de gestion et 6 euros à la réalisation (conception, impression, routage et frais postaux) de la revue Pêche Plaisance. Cette cotisation vous donne droit à tous les services proposés par la Fédération (assurances, informations techniques et juridiques, aides et interventions éventuelles de nos experts) et le droit de vote lors de nos assemblées générales.



Comment adhérer ?

Pour adhérer à la FNPPSF, il vous suffit de nous retourner le coupon ci-dessous ou de vous rendre sur le site www.fnppsf.fr, onglet "Rejoignez-nous", et de sélectionner le type d'adhésion voulu.

BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHESION

FNPPSF - BP14 29393 QUIMPERLE
Tél/Fax : 02 98 35 02 81 - fnppsf@wanadoo.fr / www.fnppsf.fr



FEDERATION NATIONALE DES PECHEURS PLAISANCIERS ET SPORTIFS DE FRANCE

Pour soutenir l'action de la FNPPSF, je choisis de devenir adhérent. Deux formules me sont proposées :

1 - Je deviens membre d'une association affiliée FNPPSF de ma région*
TARIF : prix de la cotisation associative (variable) + 5 euros cotisation FNPPSF
et 6 euros abonnement Pêche Plaisance (règlement global à effectuer auprès de l'association locale)

*Liste des associations de votre région,
disponible au secrétariat ou sur www.fnppsf.fr

2 - En l'absence d'association locale affiliée FNPPSF dans ma région, je choisis d'adhérer individuellement à la FNPPSF.
Cotisation FNPPSF tarif unique : 14 euros (paiement par chèque à : FNPPSF - BP 14 29393 QUIMPERLE)

Les deux options incluent un abonnement d'un an à la revue trimestrielle "Pêche Plaisance".

Votre Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____